

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil vingt-et-un, quinze septembre. Le Maire de Saint-Seurin-de-Prats certifie que les membres du Conseil Municipal ont été dûment convoqués le mardi vingt-et-un septembre deux mil vingt-et-un en séance ordinaire à vingt heures trente.

ORDRE DU JOUR

- Présentation projet accueil de jour – EHPAD Les Jardins d'Iroise
- Modification du temps de travail portant suppression et création d'emplois au tableau des effectifs
- Devis démolition sol entrée Mairie
- Devis carrelage entrée Mairie
- Devis élagage chêne – Impasse de Montvert
- Devis tranchée alimentation électricité / eau – « Maison pour Tous »
- Devis alimentation électricité – « Maison pour Tous »
- Devis aménagement point d'eau Mairie
- Présentation rapport annuel 2020 SDE 24
- Projet embellissement de la commune
- Comptes-rendus des réunions et commissions
- Questions diverses

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021

PRÉSENTS : MME IBERTO POINTET – M. CAMUS – MME VASSEAUD - M. BATTISTON – MMES VAUNAC – GUIHENEUF – MM. BIERNE – BIASOTTO - MME LAGORCE – M. BOURNET

ABSENTE EXCUSÉE : Mme CLAVERIE Thérèse

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GUIHENEUF Isabelle

- **Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 26 juillet 2021**

PRÉSENTATION PROJET ACCUEIL DE JOUR – EHPAD LES JARDINS D'IROISE

Madame le Maire donne la parole à Mme PIBOYEUX, Directrice de l'EHPAD Les Jardins d'Iroise à Lamothe-Montravel, qui présente au Conseil Municipal le projet d'un accueil de jour itinérant à la salle municipale. Ce projet a pour objectif la mise en place d'un accueil de jour de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie mais maintenues à domicile. Il s'agit de soulager l'aidant le temps d'une journée et d'animer le quotidien des personnes accueillies. Suite à la présentation, Madame le Maire remercie chaleureusement Mme PIBOYEUX pour son intervention. Elle informe le Conseil Municipal que, les formalités administratives réalisées, la salle municipale accueillera les soignants le mardi et le vendredi de 10h00 à 17h00. L'équipement nécessaire à ces journées d'accueil sera fourni par l'EHPAD, qui chargera du portage de repas et de la désinfection totale de la salle municipale.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL PORTANT SUPPRESSION ET CRÉATION D'EMPLOIS AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame le Maire rappelle que lors du conseil du 26 juillet 2021 avait été proposé un projet de délibération au Comité Technique du Centre de Gestion de la Dordogne. Lors de sa réunion du 10 septembre 2021, celui-ci a donné un avis favorable à cette modification de temps de travail

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'unanimité :

- **La suppression au tableau des effectifs de la collectivité d'un poste d'adjoint technique territorial à 17h29 heures hebdomadaires et son remplacement par un poste répondant à un besoin permanent d'adjoint technique territorial à 24h23 hebdomadaires.**
- **La présente modification du tableau des effectifs prend effet à compter du 1^{er} octobre 2021.**

DEVIS DÉMOLITION SOL ENTRÉE MAIRIE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise Joël LIABASTE concernant la démolition du carrelage de l'entrée de la Mairie ainsi que la création d'une chape maigre. Le montant de ce devis s'élève à 1029,60 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis ci-dessus pour une somme de 1029,60 € HT, charge Madame le Maire à signer tout document relatif à cet achat et à engager cette dépense.

Madame le Maire et le Conseil Municipal remercie M. LIABASTE Joël pour son aide et services rendus.

DEVIS CARRELAGE ENTRÉE MAIRIE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise BELLUZZO ET FILS concernant la réalisation d'un chape ciment fibrée et la pose de travertin dans l'entrée de la Mairie. Le montant de ce devis s'élève à 1 240,00 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis ci-dessus pour une somme de 1 240,00 € HT, charge Madame le Maire à signer tout document relatif à cet achat et à engager cette dépense.

DEVIS ÉLAGAGE CHENE – IMPASSE DE MONTVERT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une branche d'un chêne situé « Impasse de Montvert » s'est cassée encombrant de ce fait un terrain privé. Elle présente un devis d'élagage de l'entreprise Brin d'Herbe pour un montant de 1 400,00 € HT. Après discussion, le Conseil Municipal décide de faire débiter la branche cassée rapidement, estimant que les travaux d'élagage sont de la compétence de la Communauté de Communes.

DEVIS TRANCHÉE ALIMENTATION ÉLECTRICITÉ / EAU – « MAISON POUR TOUS »

Les travaux de la « Maison pour Tous » nécessitant une alimentation en eau et en électricité, il a été décidé que celle-ci serait raccordée à l'atelier municipal. Il est donc nécessaire de réaliser une tranchée de 49 ml et de 60 cm de profondeur. Les devis présentés n'étant pas assez précis, Madame le Maire prend la décision de reporter le choix de l'entreprise à un prochain conseil.

DEVIS ALIMENTATION ÉLECTRICITÉ – « MAISON POUR TOUS »

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise Guy TALON concernant le raccordement en électricité de la « Maison pour Tous ». Le montant de ce devis s'élève à 1 204,00 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis ci-dessus pour une somme de 1 204,00 € HT, charge Madame le Maire à signer tout document relatif à cet achat et à engager cette dépense.

DEVIS AMÉNAGEMENT POINT D'EAU MAIRIE

Suite à la démolition du lavabo de l'ancien cellier sous l'ancien escalier de l'entrée de la Maire, il est nécessaire d'équiper le bureau Maire/adjoints d'un nouveau point d'eau. De ce fait, Madame le Maire présente le devis de l'entreprise Guy TALON dont la somme s'élève à 861,00 € HT avec une option supplémentaire pour un chauffe-eau instantané de 185,00 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis ci-dessus avec l'option pour une somme totale de 1046,00 € HT, charge Madame le Maire à signer tout document relatif à cet achat et à engager cette dépense.

PRÉSENTATION RAPPORT ANNUEL 2020 SDE 24

Conformément à l'article D 2224-3 du Code des Collectivités Territoriales, Madame le Maire présente pour l'exercice 2020, le rapport d'activité du SDE 24 (Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne). La discussion s'engage sur les chiffres clés et les différents projets d'économie d'énergie.

Quelques chiffres clés concernant la concession d'électricité :

CA 2020 : - Dépenses : 28 784 000,00 €

- Recettes : 31 140 000,00 €

- 25 415 km de réseau électrique - 280 532 consommateurs - 2 262 GWh distribués sur le réseau
- 4 323 installations de production d'énergie renouvelable
- 622 raccordements d'installation de production individuelles neuves
- 138 minutes temps moyen de coupure d'électricité
- 3 080 clients mal alimentés
- 3,5 M € de dépenses d'élagage en Dordogne pour 1 199 km de réseaux
- 65,7 % de point de livraison équipés d'un compteur Linky contre 47,5 % en 2019
- Groupement d'achat gaz : 1 549 km de réseau en gaz naturel
- 49 646 consommateurs
- 98 communes desservies et 49 444 usagers gaz naturel et 202 gaz propane
- 80 000 points lumineux – 30 GWh de consommation énergétique – 504 communes
- 33 % des luminaires jugés vétustes – 13 % du parc en led

Le rapport reste à la disposition des administrés qui voudraient davantage de précisions.

PROJET EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Madame Isabelle GUIHENEUF, membre de la Commission « Vie Locale » présente au Conseil Municipal les différents devis relatifs à l'embellissement de la place du Maréchal Ferrant :

- Société JPP DIRECT → 728,66 € (achat de deux bancs)
- Société Bricopro → 233,16 € (achat de deux pots de fleur)
- Société Collic → 104,79 € (achat d'une jardinière)

Madame le Maire propose de voter ces devis.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à 9 voix pour et une abstention les devis ci-dessus, charge Madame le Maire à signer tout document relatif à ces achats et à engager ces dépenses.

COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS ET COMMISSIONS

- Rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet de Bergerac, le 18 août 2021
- Commission Développement Durable, le mardi 15 septembre 2021 : Madame le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'enquête « projet alimentaire » et de la synthèse faite à l'issue de celle-ci.

QUESTIONS DIVERSES

• DEVIS RACCORDEMENT EAU – « MAISON POUR TOUS »

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise DEBORD concernant le raccordement en eau de la « Maison pour Tous ». Le montant de ce devis s'élève à 392,10 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis ci-dessus pour une somme de 392,10 € HT, charge Madame le Maire à signer tout document relatif à cet achat et à engager cette dépense.

• DOSSIER EXPROPRIATION IMMEUBLE TAPON

Madame le Maire donne lecture des mails échangés entre la Communauté de Communes et la Préfecture de la Dordogne et précise régulièrement s'informer de l'avancement du dossier.

• POSE MIROIR « ROUTE DU PÉRIGORD »

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de débattre afin d'améliorer la visibilité et la circulation au niveau du carrefour « Route des Granges » - « Route du Périgord – D11 ». Une discussion s'engage. Il est donc décidé de poser un miroir sur la D 11 pour faciliter la sortie depuis cette intersection et d'installer un panneau stop sur la « Route des Granges » au niveau de ce même carrefour.

- **ADRESSAGE « ROUTE DE MONTVERT »**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des administrés rencontrent des problèmes de réception de courriers. En effet, lors de la dénomination des routes de la commune faite en 2015, la « Route de Montvert » côté St Seurin n'apparaissait pas dans la délibération prise. Il s'agit donc de remédier à ce manquement. Le chemin rural est limitrophe (côté pair) de la commune de Montcaret qui l'a déjà baptisée « Route de Montvert ». Madame le Maire propose de la nommer du même nom.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de baptiser le chemin rural « Route de Montvert ».

- **POINT RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

Madame le Maire fait un point sur la rentrée scolaire 2021-2022. Elle indique que l'école de St Seurin de Prats accueille 18 élèves en CE2, 20 élèves en CM1 et 24 élèves en CM2 soit un total de 62 enfants. Elle informe le Conseil Municipal des différents problèmes d'organisation rencontrés et des solutions apportées.

- **POINT VOIRIE**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de réunion du 26 juillet 2021 avait été évoqué l'état de l'Impasse de la Forge. Elle présente le devis de la société RADIN d'un montant de 4 810,00 € HT concernant la réfection de ce chemin rural. Un débat s'engage. Le Conseil Municipal considère ce devis trop élevé et charge M. BATTISTON, 3^{ème} adjoint, de se rapprocher de la Communauté de Communes.

Monsieur Jean-Michel CAMUS, 1^{er} adjoint, fait un rappel du mécontentement généralisé des riverains de la « Route du Périgord » quant à la vitesse excessive des véhicules, aux nuisances sonores dues aux plaques d'égout et aux passages intensifs des poids lourds.

- **CHOIX AGRANDISSEMENT PHOTOS COMMUNE**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les photos aériennes de la commune ont été réalisées et qu'il y a lieu de choisir deux agrandissements. Le choix du conseil se porte sur une vue du bourg et une vue élargie de la commune.

- **NOUVELLE ASSOCIATION – HANDICAP, POLYARTHRITE, SCLÉROSE EN PLAQUE JARDIN**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une nouvelle association St Seurinoise. Cette association a pour objet d'accompagner, soutenir les personnes concernées par ces maladies et leurs proches aidants, de communiquer et de sensibiliser sur ces maladies, au travers d'événements (jardinage, soirées...) et des réseaux sociaux, médias. Les fonds collectés (dons, ventes objets ou conserves, adhésions) feront l'objet de versements d'arrhes aux deux centres de recherche pour la polyarthrite et la sclérose en plaque. A ce jour, l'association a 171 membres.

- **MANIFESTATIONS 2021**

Mme VASSEAUD Sophie, 2^{ème} adjointe, évoque les prochaines manifestations 2021, octobre rose, le téléthon, les vœux du maire, la journée participative.

- **GRIPPE AVIAIRE**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Préfet de la Dordogne relatif au renforcement des mesures de biosécurité contre l'influenza aviaire dans les basses cours. Une note d'information ainsi qu'un formulaire à retourner à la mairie seront distribués chez les personnes concernées.

- **TRAVAUX « MAISON POUR TOUS » - MODIFICATION PLAN DE FINANCEMENT**

Madame le Maire indique que suite aux attributions de subventions (DETR et Contrat de Territoire), il y a lieu de modifier le tableau de financement relatif aux travaux de création d'une « Maison pour Tous ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier le plan de financement comme suit :

- Montant des travaux HT	46 005,00 €
- Subvention DETR 2021 (35%).....	16 101,75 €
- Contrat de Territoire – Département (25 %).....	11 501,25 €
- Autofinancement (40 %).....	18 402,00 €

• **TRAVAUX RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE MAIRIE - MODIFICATION PLAN DE FINANCEMENT**

Madame le Maire indique que suite aux attributions de subventions (DETR et Contrat de Territoire), il y a lieu de modifier le tableau de financement relatif aux travaux de rénovation énergétique de la mairie (changement huisseries salle du conseil et mairie).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier le plan de financement comme suit :

- Montant des travaux HT	12 405,00 €
- Subvention DETR 2021 (40%).....	4 962,00 €
- Contrat de Territoire – Département (25 %).....	3 101,25 €
- Autofinancement (35 %).....	4 341,75 €

Séance levée à 00h05

Madame le Maire,